MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES COTES NORMANDES
2024-02
Mention d'information – RGPD
Gestion des décomptes IJ pour les employeurs

La MSA Côtes Normandes met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion des décomptes IJ pour les employeurs » dont la finalité est :

- De satisfaire les employeurs et leur permettre de suivre les paiements des indemnités journalières pour l'élaboration de la paie.

Le traitement est mis en œuvre dans le cadre d'une obligation légale.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données de santé
- NIR

Les catégories de personnes concernées sont :

- Assuré social MSA
- Employeur de main d'œuvre

Les données sont conservées : pour une durée de 33 mois.

L'accès aux données des fichiers est réservé :

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Certains employeurs
- Les agents du service santé habilités
- Le correspondant d'entreprise

Chaque destinataire n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à ses besoins, à ses fonctions, à ses missions.
Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation, aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Côtes Normandes ou à son DPO :

- Par courrier 37 rue de Maltot 14 026 Caen Cedex 9
- Par courriel dpo.blf@cotesnormandes.msa.fr.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL) – 3 Place Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07